

# Association MIEZAKA - Compte-rendu

MOTIF DE LA RÉUNION	LIEU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024	ESCALQUENS
PRÉSENT(S)	DATE
<ul style="list-style-type: none"><li>● Marido</li><li>● Laurent</li><li>● Yves</li><li>● Marie-Anne</li><li>● Martine</li><li>● Sarah</li><li>● Danielle</li><li>● Ndanja</li></ul>	16 Février 2025
Nombre total d'adhérents : 17 Nombre d'adhérents présents : 8 Nombre de procurations : 5	Quorum atteint

## Ordre du jour

- Présentation et vote du bilan moral de l'association
- Présentation et vote du bilan financier de l'association
- Vote des nouveaux membres du bureau
- Les missions futures
- Les activités de financement à faire

## Informations échangées

### 1. Bilan moral de l'association

- Le bilan moral de l'association a été présenté par La Présidente de l'association sous forme du rapport d'activités ci-joint.
- Le bilan moral couvre les activités depuis la dernière AG pour l'année 2023 (28 janvier 2024).
- Les points forts de l'AG :
  - La visite des membres de l'association à Madagascar a été très instructive :
    - Le taux de réussite au CEPE et au BEPC est de 100%. C'est très impressionnant et valorisant pour nos actions.
    - La situation à Madagascar est catastrophique et un risque de famine est probable.
      - La cantine est très utile et très demandée.
    - La situation des instituteurs est toujours précaire :

- Mme Esther en est à sa 7eme année de bénévolat (petite rétribution fournie par les parents d'élèves) et commence à se poser des questions.
- Un nouvel instituteur est arrivé, lui aussi bénévole.
- **Il est important de garder l'équipe pédagogique.**
- Une nouvelle convention est en cours de signature avec le Ministère pour assurer le recrutement d'au moins Mme Esther.
- L'ancienne école qui abrite les préscolaires et les CP/CE1 est dans un état de délabrement avancé :
  - les institutrices et les parents demandent l'aide de l'association pour financer la construction d'une nouvelle école
- Des discussions ont été engagées avec les différents responsables administratifs de l'éducation et elles ont été globalement positives :
  - La discussion avec le DREN (Direction Régionale de l'Education Nationale), le CISCO ( Circonscription Scolaire - District) et le ZAP ( Responsable pédagogique au niveau de la commune) a permis de clarifier la situation des instituteurs et d'avoir leur appui pour la mise en application rapide de toute décision de titularisation venant du Ministère.
  - La Ministre et la Secrétaire Générale du Ministère n'étaient pas disponibles.
  - Nous avons pu rencontrer le Responsable des Ressources Humaines du Ministère. Il est maintenant au courant du cas de Madame Esther et a promis d'en parler directement à la Ministre.
- En France:
  - il y a eu 3 marchés de Noël.
  - L'association a changé de compte bancaire.
  - L'association est inscrite à HelloAsso pour recueillir facilement des dons.
  - Au retour de Madagascar, 3 projets ont été acceptés et financés :
    - la réparation de la borne à eau,
    - la mise en place d'un espace jeux,
    - l'aide à la consultation médicale d'une fille sourde et muette.

**Le bilan annuel a été voté à l'unanimité**

## 2. Bilan financier de l'association

- Le bilan financier a été présenté par Le Trésorier de l'association (voir rapport ci-joint).
- Le financement de l'association est essentiellement issu des dons. Ces dons couvrent à peu près le fonctionnement de la cantine.
- Il y a une forte demande à Madagascar pour financer la cantine.
- Les recettes pour l'année 2024 s'élèvent à 5465€

## **Le bilan financier a été voté à l'unanimité**

### **3. Décisions**

Les décisions prises au cours de la réunion:

- A Madagascar
  - La cantine est très demandée. Pour l'année 2025 il est convenu de poursuivre le financement de la cantine des collégiens - en sus de la cantine des primaires. Cependant, ce poste de dépenses est amené à augmenter significativement dans les années à venir en proportion du nombre de collégiens. Il est envisagé de discuter la pérennité de ce financement avec l'Association des parents d'élèves de l'école primaire.
  - Les instituteurs et les parents ont demandé la construction d'une nouvelle école dans la mesure du possible :
    - des devis sont en cours de demande:
      - des devis pour un bâtiment plus petit avec une seule salle de classe,
      - des devis pour un bâtiment de la même taille que celle qui a été construite en 2017;
    - Selon le choix du bâtiment à construire, il faut privilégier la démolition de l'ancien bâtiment pour en édifier un nouveau à la place afin d'éviter que la même situation se reproduise.
  - Signer la convention avec le Ministère pour avoir un document officiel afin de demander le recrutement des instituteurs et à minima de Mme Esther.
- En France
  - Trouver des idées de source de financement pour la construction de la nouvelle école
    - la trésorerie actuelle de l'association ne permet pas de la financer
    - plusieurs sources évoquées
      - faire des demandes de financement auprès des organismes d'État et privés sous forme de réponse à des appels à projet.  
Si l'appel est gagné, le financement ne représente qu'un pourcentage du coût global (40% max). On ne peut répondre à ce type d'appel que si on a déjà réuni 60 % de la somme
      - voir avec la fondation Air-France
      - réaliser des activités : loto, fête malgache etc..
  - Relancer les marchés de Noël avec de nouveaux produits :
    - Airbus, Air-France, Escalquens
    - tester des produits faits maison qui pourraient être à terme produits par les parents d'élèves.
  - Tester le crowdfunding pour financer la nouvelle école. Le projet s'y prête. Mais comment toucher beaucoup de monde ? On n'est pas très fort sur les réseaux sociaux.
  - Les membres du bureau ont été reconduits, à savoir :
    - CABANNE Marie-Dominique : présidente

- RAKOTOMAMPIONONA Ndanjamanana : secrétaire
- MARIN Laurent : trésorier

## Documents additionnels

- Rapport d'activités du 16 Février 2025
- Rapport Financier Association Miezaka du 16 Février 2025